



1974 – 2014, LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X A 40 ANS

Les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X célèbrent, en 2014, leurs 40 ans d'existence. Fondée par Mgr Lefebvre et sa sœur, Mère Marie-Gabriel, la congrégation compte, à ce jour, 165 professes réparties en 25 maisons et 13 novices dans 4 noviciats.

Au sein de l'Eglise, chaque famille religieuse a sa place et son rôle particulier sous le regard de Dieu. Elles ont toutes un même esprit : tendre à la perfection de la charité, et chacune a son esprit propre : ainsi les Chartreux ont un esprit différent de celui des Jésuites, et celui des Capucins tout différent de celui-ci, explique saint François de Sales. Il est donc nécessaire de savoir quel est l'esprit particulier de chacune des familles religieuses – qui sont leurs moyens propres de parvenir à cette perfection de la charité ; et pour cela, il faut considérer la fin pour laquelle chaque institution a été fondée et les divers moyens pour parvenir à cette fin, poursuit l'évêque de Genève.

Toutes suscitées par la divine Providence, elles se sont formées pour servir l'Eglise en répondant aux besoins des âmes. Devant la terrible crise qui secoue l'Eglise depuis le concile Vatican II, Mgr Marcel Lefebvre, sous l'inspiration divine, fonda la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X dans le but de continuer le sacerdoce du Christ et perpétuer son sacrifice. *« and on me demande quelle est la spiritualité de la Fraternité, je réponds que ce n'est pas une spiritualité spéciale, c'est la spiritualité de l'Eglise, c'est le saint sacrifice de la messe »*, affirmait-il.

Les débuts

Le 1^{er} novembre 1970, Mgr François Charrière, évêque de Fribourg, approuve les statuts rédigés par Mgr Lefebvre pour la Fraternité Saint-Pie X qui font mention d'une future « société sœur ». En effet, fort



de son expérience africaine où il avait pu apprécier l'aide efficace des religieuses dans l'apostolat missionnaire, Mgr Lefebvre prévoit auprès de ses futurs prêtres la présence de « sœurs auxiliaires du sacerdoce ». Car le but de la Fraternité, fixé par ses statuts, est « le sacerdoce et tout ce qui s'y rapporte et rien que ce qui le concerne ».

Dès la fondation de la Fraternité, Mgr Lefebvre parcourt le monde pour donner le sacrement de confirmation et faire des conférences. En février 1973, il se rend à Melbourne, en Australie... d'où arrivera à Ecône, à l'automne suivant, une jeune fille désireuse de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Mais la congrégation des sœurs n'existe pas encore ! Monseigneur n'avait parlé que d'un projet. Le plus urgent est alors d'envoyer cette jeune fille apprendre le français qu'elle ne comprend ni ne parle. Mgr Lefebvre doit désormais songer à la forma-

tion religieuse des futures aspirantes qui s'annoncent déjà, mais il confiera plus tard : « Je ne me sentais pas capable de former des religieuses ».

Aussi se tourna-t-il vers sa sœur cadette, Bernadette, qui avait consacré sa vie à l'œuvre missionnaire de la Congrégation des sœurs du Saint-Esprit, principalement sur le continent africain. Sœur Marie-Gabriel, arrivée en séjour en Suisse pour prendre du repos, comprit avant de regagner son Afrique bien-aimée, que Dieu commençait à lui montrer une autre direction. Les signes devenaient plus clairs : la crise de l'Eglise, la perte continuelle de la foi et de l'esprit religieux dans sa propre congrégation, sa santé affaiblie, l'appel insistant de son frère pour l'aider dans la transmission de la vie religieuse. C'est ainsi que, malgré son grand attachement pour sa famille religieuse, Sœur Marie-Gabriel décida de faire le pas, et la Congrégation naissante des Sœurs



de la Fraternité fut adoptée par son cœur maternel.

Mère Marie-Gabriel

Bernadette Lefebvre, née le 8 mars 1907 à Tourcoing, entend l'appel de la vocation religieuse lors d'un pèlerinage en Terre Sainte en 1927. Elle entrera dès le mois de septembre 1927 dans la congrégation des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit nouvellement fondée le 6 janvier 1921 par Mgr Alexandre Le Roy (1854-1938), supérieur général des pères du Saint-Esprit, et Eugénie Caps. Cet institut se proposait de « travailler au salut des âmes abandonnées, spécialement des infidèles de race noire, dans les missions et les œuvres confiées à la congrégation du Saint-Esprit ».

Bernadette prendra l'habit en 1928 recevant le nom religieux de Sœur Marie-Gabriel ; elle fera profession le 25 mars 1930. Désireuse de partir en mission, elle suit des études d'infirmière puis est nommée en Suisse et en France. Après un avis favorable du médecin, elle part en mission comme infirmière au « Berceau » à Efoek, au Cameroun, où elle arrivera en novembre 1933. Après différents postes dans ce pays, elle est envoyée aux Antilles puis à nouveau en Afrique, à Yaoundé au Cameroun et à Bangui en République Centrafricaine, auprès des lépreux. Elle assurera le supérieurat provincial des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit au Cameroun de 1948 à 1953, et sera élue assistante générale de la Congrégation des Sœurs du Saint-Esprit de 1959 à 1965.

Sœur Marie-Gabriel demande à la fin de son mandat à revenir en Afrique, et de 1965 à 1973 elle sera en charge de l'organisation d'un grand dispensaire à Ouakam, au Sénégal. Dans le même temps, elle souffre profondément d'un esprit nouveau qui souffle sur les com-

munautés religieuses. Tout en restant très attachée à sa famille religieuse, elle se sent de plus en plus étrangère dans une congrégation qui abandonne l'habit et les usages traditionnels.

En 1973, Monseigneur lui demande de l'aider et de venir diriger le noviciat des futures Sœurs de la Fraternité ; il dira : « J'ai dû insister » et sa sœur avouera : « J'ai bien eu de la peine à faire le pas ».



Mgr Marcel Lefebvre et Mère Marie-Gabriel en famille, à Tourcoing, dans les années 70.

En 1974, la voici contrainte de rentrer en Suisse, à Montana, pour prendre du repos. Elle se sent libérée de ses obligations lorsqu'à la lecture d'une lettre de sa supérieure, elle comprend qu'elle ne pourra pas mener une vie religieuse authentique en retournant dans sa communauté. Elle sera donc exclaustrée pour six ans, puis définitivement, sans jamais quitter sa congrégation ni son habit blanc de missionnaire.

A sa naissance sa mère avait prédit qu'elle « serait un signe de contradiction » : Mère Marie-Gabriel le sera en fondant avec son frère, Mgr Lefebvre, la congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X. Modèle de régularité, d'oraison, de générosité, de sens pratique, d'esprit de foi, Mère Marie-Gabriel se retirera du su-

périeurat général en 1984, sentant ses forces décliner. Elle demeurera jusqu'à sa mort, survenue le 26 janvier 1987 à l'âge de 79 ans, un exemple de gaieté et de simplicité pour ses filles.

Fondation de la nouvelle congrégation

Dès l'automne 1973, Mère Marie-Gabriel reçoit les deux premières postulantes qu'elle mène

à Pontcallec, où les dominicaines du Saint-Esprit acceptent de les préparer, en attendant qu'elle-même soit totalement libre, et que la maison d'Albano soit prête à les recevoir. C'est en septembre 1974 que le premier noviciat est installé sous sa direction, près de Rome.

Les premières prises d'habit ont lieu le 22 septembre 1974 à Ecône, marquant le jour de la naissance de la congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X. Deux ans plus tard, le 29 septembre 1976, la première profession a lieu à Albano. Après six mois de postulat, les candidates ont deux ans de noviciat ; ce n'est pas trop, estime leur supérieure. Quel bonheur de compter déjà douze novices et huit postulantes dans la chapelle lors de cette cérémonie. Mère Marie-Gabriel est heureuse d'écrire à une



Adoration du Très Saint Sacrement au noviciat de Browerville (Etats-Unis).



Procession avant une cérémonie de profession au noviciat de Pilar (Argentine).



Le noviciat Notre-Dame de Compassion à Ruffec-le-Château (France).

de ses sœurs : « J'avoue que je suis devenue très attachée à cette nouvelle Congrégation, tellement on voit combien la Providence veille sur elle. »

Arrivée à sa quarantième année d'existence, la nouvelle famille religieuse compte aujourd'hui 165 professes réparties en 25 maisons et 13 novices dans 4 noviciats. En effet la congrégation possède un noviciat pour chacune des quatre langues principales : à Ruffec-le-Château, en France, à Göffingen en Allemagne, à Browerville aux Etats-Unis et à Pilar en Argentine. Le noviciat ouvert à Albano s'est établi en 1977 à Saint-Michel-en-Brenne (France) et par la suite à Ruffec-le-Château. Les premières fondations des maisons ont été faites à Onex dans la banlieue de Genève (Suisse), auprès de la maison d'Exercices spirituels du Pointet (France), auprès du séminaire de La Reja (Argentine). Depuis, elles ont essaimé en France, Suisse, Allemagne, Belgique, Italie, aux Etats-Unis, en Australie, au Gabon et en République Dominicaine. La Maison mère se trouve à Saint-Michel-en-Brenne où résident le Conseil de la congrégation et 23 professes.

Sœurs de Notre Dame de Compassion

Placées sous le patronage de saint Pie X, leur fondateur a donné un autre beau titre aux religieuses : sœurs de Notre Dame de Compassion. C'est Elle qu'il leur propose comme modèle : Notre Dame de Compassion oriente toute la vie intérieure des sœurs et anime surnaturellement toutes leurs activités. (Lire le sermon de Mgr Lefebvre, p. 12)

Mgr Lefebvre a expliqué dans les Constitutions, « l'esprit des sœurs de la Fraternité Saint-Pie X est entièrement centré sur la dévotion pour le Saint Sacrifice de la



messe ». Comme le prêtre fait revivre sur l'autel le Sacrifice du Calvaire, ainsi la vierge consacrée perpétue la compassion de Notre Dame au pied de la Croix. Avec Marie co-rédemptrice, s'offrant avec son divin Fils, les religieuses s'offrent avec la Divine Victime : « Elles seront de vraies amantes du Sacrifice de Jésus qui se perpétue sur l'autel. (...) Leur devoir de prier pour les prêtres sera donc primordial ».

C'est le même esprit qui anime la fondation de la Fraternité Saint-Pie X et celle des sœurs de Notre Dame de Compassion. En effet, la finalité profonde et distinctive de la congrégation des sœurs voulue par Mgr Lefebvre est cette vie de compassion et de réparation aimante. L'esprit de la Fraternité est entièrement centré sur la dévotion au Saint Sacrifice de la messe, célébré selon la Tradition de l'Église ; « les religieuses seront des auxiliaires des prêtres dans tous les ministères demandés à la Fraternité Sacerdotale. »

Conformément à cette fin, selon le désir de l'archevêque missionnaire, les sœurs sont le soutien spirituel des prêtres de la Fraternité, s'offrant pour leur sanctification et la fécondité de leur apostolat. Sur le Calvaire, Notre Seigneur n'a pas voulu offrir son sacrifice seul, mais Il a souhaité que Notre Dame se fasse, par son union et son oblation, la co-rédemptrice du monde. De même, les sœurs soutiennent l'action inlassable et l'apostolat intense des prêtres de la Fraternité par leur adoration et leur sacrifice.

L'âme de tout apostolat

La Congrégation des sœurs de la Fraternité Saint-Pie X est un ordre semi-contemplatif, selon une ordonnance qui établit une « vie mixte » en associant la vie active à la contemplation. Notre Seigneur lui-même a vécu cette vie se ren-

Horaire quotidien du noviciat

06:00 Lever
 06:30 Office de Prime et oraison
 07:15 Messe
 08:10 Petit-déjeuner et ménage
 09:00 Travail
 10:00 Classes (ou travail)
 11:45 Adoration
 12:15 Sexte
 12:30 Déjeuner
 13:00 Vaisselle, récréation en commun
 13:45 Temps libre en silence
 14:30 Travail
 16:30 Classe de chant
 17:00 Etude (ou travail)
 17:45 Lecture spirituelle ou conférence
 18:15 Adoration
 18:45 Chapelet
 19:30 Dîner
 20:00 Vaisselle, récréation en commun
 20:45 Complies
 21:45 Extinction des feux

dant de village en village pour prêcher, guérir et convertir, puis se retirant dans les lieux de solitude où il a passé de nombreuses heures dans la prière. Ainsi la Congrégation s'engage dans des œuvres d'apostolat, vie active, et s'adonne également à sa fin principale qu'est la vie des sœurs de la compassion, la source de l'apostolat et de l'esprit religieux : les sœurs font une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement.

C'est pourquoi, en plus de la méditation habituelle, la messe, la récitation du chapelet et de l'office divin, les sœurs ont une heure ou deux demi-heures d'adoration devant Jésus Hostie au cours de la journée, indique le fondateur dans la Lettre aux Amis et bienfaiteurs du 27 février 1974. C'est une heure d'adoration réparatrice consacrée à la prière pour l'Église, le pape, les évêques, les prêtres et les âmes consacrées. « Je compte beaucoup sur votre heure d'adoration, pour la sanctification de la Fraternité », leur écrit Mgr Lefebvre le 4 janvier 1980.

L'appel

La formation d'une sœur de la Fraternité Saint-Pie X diffère peu dans ses besoins fondamentaux de la plupart des autres ordres religieux. Toute jeune femme, âgée de 18 à 30 ans, guidée par une intention droite et dotée d'une santé suffisante pour pouvoir effectuer les différents travaux de la communauté, peut être acceptée dans la Congrégation. En premier lieu, il faut un postulat d'au moins six mois. Pendant ce temps, l'aspirante se détourne des attraits du monde, examine sa vocation, elle est formée à la vie religieuse et cherche à s'imprégner de l'esprit de la congrégation : « l'esprit de charité, de prière, d'expiation, de zèle pour le salut des âmes par le Sacrifice de Notre Seigneur et l'offrande de soi. » (Constitutions)

A la fin de ce laps de temps, elle peut demander à recevoir l'habit de la Congrégation. Commence alors le noviciat, la formation propre à la vie religieuse. Notre sainte mère l'Église exige au moins un an de noviciat et encourage à poursuivre une deuxième année consacrée à l'approfondissement de l'esprit de la Congrégation ; c'est la pratique adoptée chez les Sœurs de la Fraternité.

La Novice

« O Divin Esprit, créez en moi un cœur nouveau, afin que je puisse avancer sans cesse dans l'esprit et les vertus de ma sainte vocation » (cérémonie de prise d'habit).

La novice travaille à approfondir la vie surnaturelle et à la vivre plus intensément chaque jour. Elle doit devenir une « nouvelle créature », dit saint Paul, c'est-à-dire une âme détachée des choses de la terre et orientée vers Dieu afin d'accomplir sa volonté et travailler pour sa gloire. Cette transformation ne peut s'effectuer que par l'Hôte Divin présent à la chapelle qui en-



De haut en bas :
- Cours de couture à la mission de Libreville (Gabon).
- Dans les maisons de personnes âgées.
- Camp d'été en Argentine.
- A l'école de Marseille.
- Premières communions à Kansas City (Etats-Unis).

seigne dans le silence des cœurs, par « la connaissance et l'amour de Notre Seigneur ». La novice poursuit son travail de perfection dans la charité sous la direction maternelle de la maîtresse des novices.

Elle accomplit des tâches quotidiennes et apprend de « nouveaux métiers » pour aider à répondre aux besoins de la communauté, et qui plus tard serviront dans les différentes maisons où elle sera nommée. Elle apprend à coudre, cuisiner, travailler au jardin et bien d'autres compétences... Mais avant tout, elle doit se familiariser avec les vérités de la foi. A cette fin, elle suit des cours de doctrine, liturgie, apologétique, histoire de l'Eglise, vie religieuse, ainsi que des conférences spirituelles donnés par l'aumônier. Ce sont les bases solides non seulement de son apostolat futur auprès des âmes, mais surtout de sa propre vie spirituelle et religieuse, fournissant la nourriture substantielle nécessaire pour son esprit et sa prière.

Le noviciat donne à l'âme consacrée le temps de s'habituer aux joies et aux épreuves de la vie commune : « Nous formons dans l'Eglise de Dieu une petite famille » (Constitutions). Cette « vie familiale » est la règle dans toute la congrégation : gouvernée par une Supérieure générale (la Mère) et un Conseil général, chaque communauté doit comprendre au moins trois sœurs, dont l'une est la supérieure locale. C'est dans l'union parfaite, cordiale et constante de leur famille religieuse que les sœurs trouvent réconfort et consolation dans les difficultés de leur apostolat et une aide inestimable pour le maintien de leur vie religieuse, ainsi que les moyens d'un apostolat efficace.

Consacrée totalement à Dieu

Après deux années d'apprentissage, la novice, sachant les obliga-

tions et la grandeur de la vie religieuse, prononce les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance. Par ces vœux, l'âme offre à Dieu tout ce qu'elle a et tout ce qu'elle est, toute sa personne, tous ses biens. L'évêque ou le prêtre délégué met un anneau à son doigt, en disant : « Je vous donne comme épouse à Jésus-Christ, Fils du Père Très-Haut. Recevez, par conséquent, comme sceau du Saint-Esprit, l'anneau de la fidélité conjugale que vous pouvez vivre en tant qu'épouse de Dieu. »

Cette cérémonie a lieu à l'Offertoire de la messe, au pied de l'autel, devant le tabernacle ouvert. Le cœur de Jésus s'ouvre pour recevoir la nouvelle épouse, et le don mutuel de l'un à l'autre se déroule à l'ombre de la Croix, l'autel du sacrifice. Ces vœux, qui sont reçus au nom de l'Eglise, consacrent totalement la religieuse à Dieu, la détachant du monde et d'elle-même, afin qu'elle puisse être entièrement consacrée à la prière et à l'apostolat. Elle renouvellera ses vœux tous les ans, et fera des vœux définitifs après dix ans de profession.

Une fois professe, elle reçoit sa nomination dans l'une des maisons de la Congrégation. Elle peut être appelée dans un prieuré en Europe, aux Amériques, en Australie ou n'importe quel pays de mission. Là, peu importe ce que pourra être l'apostolat particulier de la maison, elle gardera tous les exercices spirituels du noviciat afin d'en tirer toutes les grâces nécessaires pour coopérer, selon ses capacités, à l'instauration du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le champ d'apostolat

D'une manière générale, l'activité apostolique des sœurs a pour but de faciliter et de compléter l'apostolat sacerdotal. Comment, peut-on se demander, les sœurs facili-

tent-elles l'apostolat sacerdotal ? A l'imitation de Notre Dame et des saintes femmes qui suivaient Notre Seigneur et les apôtres, les sœurs soulagent les prêtres des soucis matériels tels que l'entretien du linge, la cuisine et le ménage, les laissant ainsi plus libres pour accomplir leur ministère sacerdotal.

Les sœurs se consacrent également à tout ce qui se rapporte au Saint Sacrifice de la messe, le soin de la sacristie, des ornements et du linge d'autel, et le chant grégorien.

Et l'apostolat ? Outre les tâches ménagères dans chaque maison et priuré, les sœurs s'engagent aux œuvres propres aux religieux dans les paroisses ou les missions : préparation des enfants pour les sacrements par le catéchisme, enseignement dans les écoles primaires, cours ménagers, Croisade eucharistique, camps d'été, visites des malades et des personnes âgées.

Ainsi l'apostolat de la Maison mère est consacré au catéchisme par correspondance – qui s'étend sur huit années –, aux camps de la Croisade eucharistique, à l'ouverture et aux visites de malades. L'œuvre du catéchisme par correspondance a été confiée aux sœurs par Mgr Lefebvre en 1983 ; il existe en trois langues et a permis, au cours des années, d'atteindre des milliers d'âmes dans le monde entier jusqu'aux frontières de la Russie.

Dans les écoles secondaires, les sœurs assurent les cours de catéchisme et d'enseignement ménager comme à Veneta (Etats-Unis), à Wil (Suisse), à La Reja (Argentine). En plus de l'enseignement, les sœurs éduquent les âmes à la vertu chrétienne à travers les confréries (comme celle des Enfants de Marie), camps d'été (une dizaine de camps de vacances de par le monde), cours d'été (de couture, cuisine et autres compé-

tences pratiques), s'efforçant de donner aux enfants et aux jeunes filles des bases solides de doctrine et de piété. Les sœurs visitent régulièrement les malades et les personnes âgées, membres souffrants



Mission en République Dominicaine.

du Christ, et les aident à se préparer à recevoir les sacrements.

Qu'en est-il des pays de mission lointaine ? Là, aussi, les Sœurs de la Fraternité peuvent aider le prêtre missionnaire en apportant le Christ aux âmes. Au Gabon les sœurs assistent les prêtres et les frères dans la catéchisation des 400 enfants et adultes inscrits à la Mission Saint-Pie X. Il y a aussi les camps d'été en brousse, les cours de couture, les pauvres et les handicapés à visiter... et l'enseignement de l'école primaire ouverte en 2013 !

Au service du Christ par l'intermédiaire de ses prêtres, les sœurs sont adonnées aux besoins corporels et spirituels des fidèles. Répandue comme des grains de sénévé dans le monde entier, la congrégation des Sœurs de la Fraternité ne demande qu'à se développer.

La meilleure part

Filles de deux missionnaires, les sœurs ont la flamme de l'esprit missionnaire : vivant en Dieu, intimement unies à Lui, elles ont à cœur de Le donner aux âmes, de Le faire connaître et aimer de tous. Appelées à l'apostolat, elles se donnent elles-mêmes avec zèle, selon les capacités et les talents de chacune, afin de répondre aux exigences nombreuses et variées du vaste champ de travail où se manifestent tous les besoins des âmes. Les sœurs accomplissent leurs tâches, humbles et invisibles, ou plus directement apostoliques avec le même amour, le même esprit de sacrifice : « Rien ne sera petit ni insignifiant dans leur vie, tout sera grâce et les sanctifiera ». (Constitutions)

« C'est lentement, très lentement, que l'on comprend la vie religieuse : sa beauté et ses fruits, à raison de sa profondeur, sa sincérité, son objectif... Nous comprenons que ce n'est pas ce que nous faisons qui est important, mais ce que nous sommes. Très lentement, de nouveaux horizons apparaissent... et alors seulement nous comprenons que le Seigneur nous a gâtées en nous donnant la meilleure part », expliquait Mère Marie-Gabriel à ses filles.

« Bienheureuses celles qui ont vécu toute leur vie dans cet esprit d'oblation et de compassion ! Elles parviendront au terme de leur pèlerinage ici-bas dans les meilleures dispositions pour obtenir la béatitude éternelle du Ciel » (Constitutions).

Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X

Abbaye Saint-Michel

7 allée du Château F-36290

Saint-Michel-en-Brenne

Téléphone : 02 54 38 00 18